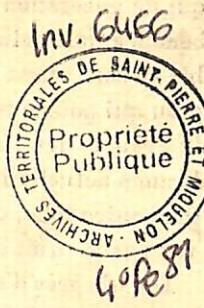


LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON



ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00
Union postale — un an . . . 12 fr. 00

DIRECTION SAINT-PIERRE

QUAI DE LA RONCIÈRE

INSERTIONS

Une à six lignes 3 fr 00
Réclames 0 fr 50
Faits divers 1 fr 00

A NOS LECTEURS

A la suite de l'incendie du 13 Janvier, nous avons dû interrompre la publication de notre journal.

Nos adversaires ont cru que nous abandonnerions la lutte, ils se sont trompés.

Plus que jamais le besoin d'un organe destiné à défendre les intérêts de nos chers St-Pierrais se fait sentir, surtout en ce moment où nous avons tout à craindre de nos jaloux voisins.

Malgré lessacrifices de toutes sortes, nous reprenons donc aujourd'hui la publication de la "Vigie". Nous continuerons notre œuvre, comme par le passé, sans haine, mais aussi sans faiblesse.

Serrons nous les coudes, unissons les bonnes volontés et disons tous ensemble.

Arrière les envahisseurs !

Arrière ceux qui ont juré la ruine de la colonie !

La Rédaction

CORRESPONDANCE

DE MIQUELON

Le Service Postal de Miquelon

Par suite du retard du vapeur postal "Sagona" les deux derniers départs réguliers du courrier d'Europe ont été manqués pour Miquelon.

Il n'y a là, à première vue, rien de bien extraordinaire, si l'on tient compte que le service postal de la colonie se fait au petit bonheur, et que l'Administration a pour habitude de considérer la population de cette île comme quantité et qualité parfaitement négligeables. Telle n'est pas cependant la manière de voir de tous et Miquelon proteste à son tour, cœuré des abus que couvre

M. Marchand, Toutaété dit, et toutest à redire sur ces service postal par un bateau sans nationalité, qui coûte à la colonie 90.000 frs par an, et nous apporte nos lettres et marchandises quand il plait à Crosby.

Au surplus, nous réservons- nous de continuer la critique en détail, des honteux abus qu'il comporte. Mais il est une conséquence que l'on n'a pas encore fait ressortir et qui a cependant son importance. Toute proportion gardée Miquelon est de beaucoup plus lésé que St-Pierre par le mauvais fonctionnement de ce service postal et voici comment: Quand le Sagona arrive à St-Pierre avec 24, voire même 48 heures de retard tout le monde se plaint à juste titre et nombreux sont ceux qui y trouvent préjudice, mais au moins les lettres sont là et l'on peut y répondre avec la certitude de profiter d'un prochain départ de New York. Il n'en est pas de même pour Miquelon. Si le courrier d'Europe arrive régulièrement et, sauf mauvais temps, cette localité a sa correspondance le vendredi qui suit, ou tout au moins le samedi, mais s'il arrive avec seulement 24 heures de retard, le départ est presque infailliblement manqué. C'est ce qui s'est produit la dernière quinzaine, c'est ce qui se produit au jourd'hui, c'est en un mot la règle et non l'exception pour Miquelon.

Vous allégez Monsieur l'Administrateur, et les hommes de haute valeur qui vous entourent alléguent avec vous, que les affaires et les relations de Miquelon sont sans importance. A cela nous ferons simplement la remarque que ces affaires sont celles du 6ème de la population totale du groupe, et que ce 6ème a droit aux mêmes avantages que ceux de St-Pierre et de l'Île aux Chiens. Que d'autre part les relations de parenté, d'amitié ou d'affaires que chaque habitant de Miquelon peut avoir avec la France ou

l'étranger, sont à considérer au même titre que les votres. Or, que diriez vous, si après l'arrivée tardive du Sagona, quand votre concierge se présente au bureau de la Poste pour en retirer les plis à votre adresse, M le Receveur vous priaît d'attendre que le bateau soit parti. Vous la trouveriez mauvaise n'est ce pas ? Souffrez donc que d'autres le trouvent aussi, puisque c'est exactement leur cas.

Le Vendredi, le samedi, se passent sans courrier, dans une attente d'autant plus énervante que l'on ignore tout du retard. Le Dimanche, quand ce n'est pas le lundi ou le mardi, le St-Pierre arrive, pour apprendre aux Isolés de Miquelon qu'une fois de plus ils ont été sacrifiés aux machinations de l'Administration et aux nécessités commerciales de la maison Crosby.

C'est tout simplement honteux, et si cela doit continuer, dites le sans ambages, M. Marchand. Alors que la population de St-Pierre a diminué de moitié, celle de Miquelon n'a pas baissé d'une unité. Ces vaillants qui, cela soit dit sans aucune arrière pensée, tiennent encore cette année le record de la pêche côtière, n'accepteront l'exode qu'à toute extrémité, et en cela vous ne les accuserez pas de manquer de courage, puisqu'au début de la crise il ont été des premiers à prendre la route du Canada. Ils s'efforcent de lutter sur un espoir hélas bien vague de relèvement. Si vous estimez qu'ils ont tort, ayez donc le courage de le dire, d'affirmer que la métropole serait heureuse les voir abandonner leur pays, de les déloger par force au besoin, et qui sait, peut être Crosby daignerait il ensuite nous proposer l'achat de Miquelon, ce qui serait le commencement de la fin que vous semblez chargé de négocier.

Pensez y M. Marchand, la population de Miquelon se compose de 550 bons français

qui de génération en génération, sans autre bénéfice que celui d'une existence misérable se sont tenus groupés autour du drapeau qui pour eux symbolise, non seulement la France des vieux parents, mais aussi la France actuelle belle et forte, pays de progrès entre tous, et cette population, vous n'avez pas le droit de l'ignorer.

Depuis près d'un an que vous êtes dans la Colonie, vous n'avez pas jugé nécessaire de mettre le pied sur Miquelon. Auriez-vous fait de même s'il s'était agi de quelques douzaines de nègres? Mais qu'à cela ne tienne, les Miquelonnais se soucient sans doute fort peu de votre visite, par contre ils réclament contre votre vulerie, Pensez-y!

LA 2ME RANDONNÉE DU SAGONA

Ce vapeur continue à faire un service des plus irréguliers.

Dans notre dernier numéro nous avons donné tous les détails de ses mouvements pendant la deuxièmme quinzaine de Décembre.

La quinzaine qui vient de s'écouler a été encore pire,

Nous avons laissé le Sagona partant pour Sydney avec la Malle le lundi matin 30 Décembre. La traversée a été dure et ce vapeur n'est arrivé que le mardi après midi.

Dès ce moment on pouvait préjuger que le courrier régulier allait arriver en retard à St-Pierre.

Cela n'a pas empêché le Sagona de se rendre à St Jean avec un chargement de charbon, (ce pauvre charbon qui nous passe sous le nez) puis, sans se gêner, embarquer 800 barils de hareng pour Halifax et de repartir pour St Pierre le samedi 4 Janvier à 4 heures du soir.

On sait que cette nuit là il fit un coup de vent terrible et que le dimanche le Sagona, battu de tous côtés par la tempête, dût rebrousser à la Baie des Trépassés.

Reparti le lundi 6 Janvier pour St Pierre ce vapeur y est arrivé le même jour à onze heures du soir. L'embarquement des marchandises et des passagers se fit en rade en pleine nuit, par grosse mer et, vers 5 heures du matin le 7 Janvier le vapeur fit route pour Halifax, remportant les marchandises destinées à St Pierre qui n'avaient pu être débarquées la dernière fois, et prenant aussi les morues qui avaient dû être embarquées, d'abord le 21 Décembre; puis le 29 du même mois

Après avoir été à Halifax, puis à Sydney prendre la malle et les passagers le Sagona est enfin arrivé à St Pierre le dimanche 12 Janvier à 9 heures 1/2 du matin, où il a fait une entrée triomphale au brachois après une traversée de 19 heures 1/2 avec temps splendide et avec un retard de près de 3 jours

L'Administration enchantée de voir le courrier avec 3 jours de retard, autorise le départ du Sagona 33 heures après son arrivée; sous le prétexte que de cette façon, le courrier pour l'Europe partira le jeudi de New York par la Compagnie générale Trans atlantique, ce qui n'est pas possible, le temps manquant, mais en réalité pour permettre au bateau postal de faire un voyage intermédiaire quelque part s'il lui en prend la fantaisie.

Pour arriver à ce résultat il a fallu débarquer la marchandise toute la journée de Dimanche sous une pluie battante et jusqu'à minuit

Lundi matin de bonne heure il s'est mis à geler de sorte que la marchandise a pu s'abîmer tout à son aise dans le bâtiment de la douane; où il n'y a pas de logement chauffé malgré les termes du contrat... Nous avons vu des milliers de kilogrammes de viande fraîche envoyée en consignation à un commerçant de St Pierre. Cette viande n'avait pas été prise à Sydney par la faute du Sagona il y a 15 jours. Elle arrive aujourd'hui dans un état lamentable. La commission sanitaire en a condamné la majeure partie, on voit d'ici le préjudice subi.

Il faut absolument mettre le holà à un état de choses si préjudiciable aux intérêts du Commerce de la Colonie et si M Marchand ne veut pas le faire, nous espérons que le Ministre voudra bien donner des ordres

Les manquements au contrat postal sont déjà nombreux depuis la prise du service, le 1er Septembre les voici:

1o D'abord le bateau est arrivé à St Pierre le 31 Août au lieu du 25 ainsi que le prévoyait le contrat (ici la retenue prévue a été faite)

2o Ensuite, du 8 au 28 Septembre le bateau ne paraît pas à St Pierre. Nous avons expliqué longuement pourquoi.

3o Le 1er Novembre, sous prétexte qu'on ne travaillait pas ce jour là à St Pierre, le Sagona part pour Grand Bank, emportant toutes les marchandises destinées, à la Colonie. C'est une violation du contrat qui dit formellement: Que les propriétaires auront la libre disposition du navire seulement après avoir débarqué à St-Pierre, malle, passagers, colis

postaux et marchandises.

4o Le 21 Décembre, en exécution stricte de son contrat, le Sagona devait passer à St-Pierre avant de se rendre à Halifax. Il quitte Harbor Briton, passe devant St-Pierre où l'attendaient des morues et se rend tout droit à Halifax, chargé de morues anglaises.

5o Le vendredi 27 Décembre le Sagona arrive à St-Pierre, courrier régulier, avec un retard de 12 heures, occasionné par mauvais temps éprouvé pendant des voyages libres, à ses risques et périls.

6o Enfin ce vapeur arrive à St-Pierre le Dimanche 12 Janvier au lieu du Jeudi 9, par conséquent avec 3 jours de retard. Ce retard est également occasionné par le mauvais temps éprouvé pendant les voyages libres.

Au total six manquements sérieux dans 4 mois, ce n'est pas trop mal!

Quelles amendes ont été infligées au vapeur pour ces nombreuses infractions. Jusqu'à présent, une seule de 200 francs pour l'absence du 8 au 28 Septembre. Ce n'est pas cher

On nous dit que de nouvelles amendes vont être infligées, c'est bien, mais cela ne suffit pas.

Comme on va le comprendre, cela n'ôte pas beaucoup les armateurs du Sagona les amendes. Quand bien même notre paternel Administrateur leur ferait payer de temps en temps quelques centaines de francs le bénéfice qu'ils retirent des frets à Terre Neuve serait encore énorme.

Ce n'est pas de cette façon qu'une Administration honnête et sincère de nos intérêts devrait opérer.

Il y a déjà eu assez de fautes commises pour motiver une menace de résiliation du contrat.

Une mesure de cette sorte aurait de l'effet sur les armateurs du Sagona mais, nous le répétons, tant qu'on se contentera d'amendes bénignes et de peu d'importance, nous serons toujours mal servis et les anglais toujours bien.

Le Sagona, nous n'hésitons pas à le dire, au lieu de rendre à la Colonie, les grands services qu'en attendait M Marchand a déjà fait perdre à notre pauvre pays des milliers et des milliers de francs.

Nous avions donc bien raison de dire que, non seulement les anglais allaient régner en maîtres à St Pierre mais encore que le pays allait s'enfoncer de plus en plus.

C'est triste, très triste, mais absolument exact et nous défions qu'on nous démentira.

IL NIE TOUT

Nous avons été informé que M l'Administrateur de St-Pierre Miquelon, mis en demeure par le Ministre de fournir des explications sur certains faits qui lui ont été reprochés, dans l'exercice de ses fonctions Administratives se contente, et un écolier pris en faute, de nier tout.

Ce système ne peut tenir debout et malgré les efforts inutiles de M Loisy pour protéger son protégé nous faisons forts de prouver à M le Ministre, que tout ce qui a été reproché à M Marchand est exact.

Nous avons affirmé que le premier Novembre, le Sagona était parti à Terre Neuve, ayant à bord toutes les marchandises destinées à St-Pierre, sauf les colis du capitaine Delisle, et non une simple caisse de volailles. Monsieur Marchand le nie. Il ment. Il nous sera facile d'apporter des preuves irréfutables de ce que nous avons avancé.

La francisation du navire est illégale. M. Miller, porté sur l'acte comme propriétaire pour cinquante pour cent, n'est en réalité qu'une personne interposée et ne possède pas un seul clou de ce navire. Nous n'en voulons pour preuve que l'hypothèque de 350.000frs prise au profit de M Crosby. Or la loi défend absolument d'accepter une déclaration de ce genre. Donc la francisation est absolument illégale.

Que M Marchand produise un acte authentique, établissant sans équivoque que M. W. Miller a bel et bien versé aux propriétaires du Sagona une somme représentative de la valeur de la moitié du Sagona, et nous nous inclinerons.

Nous défions les propriétaires du Sagona de faire radier leur hypothèque sur ce navire, seule garantie pour eux contre M Miller.

M Marchand a nié que des marchandises étrangères, destinées à être transportées à Terre Neuve, aient été débarquées du Sagona, sur son ordre, et mises au magasin de la Douane, malgré l'opposition du service des douanes pour être réembarquées 15 jours après et cela sans que les droits aient été acquittés sur les dites marchandises. Ce qui est une violation flagrante des lois et règlements en vigueur, St Pierre ne possédant pas d'entrepôt.

Nous défions M Marchand de prouver que ces faits sont inexacts, mais nous, il nous sera facile d'obtenir la preuve que là encore il a donné des renseignements faux.

Le Sagona n'a jamais été mesuré, cubé ou jauge par le service des Douanes de Saint-Pierre.

Nous mettons M Marchand au défi de prouver que ce que nous avançons est exact.

M Marchand a nié avoir fait don au vapeur St-François d'Assises de 5 tonnes de charbon. Prouvez le donc, nous vous en défiions, mais nous, nous pouvons prouver que c'est exact.

Votre système de dénégations ne tient pas debout. M Marchand, c'est du pur enfantillage, c'est plus, c'est du cynisme. Tout cela s'écoulera comme un château de cartes, nous vous décarasserons quand nous voudrons, nous vous mettrons le nez dans votre moutarde.

LE CHARBON

Nous voici arrivés à la fin de Janvier, et, quoique en discute, le charbon est encore rare.

Messieurs Folquet frères, dont l'activité est bien connue, ont réussi à en avoir quelques chargements de goëlettes, mais n'ont pu réaliser l'affrètement d'un vapeur de 5 à 600 tonneaux qu'ils comptaient envoyer à St-Pierre.

De leur côté, les propriétaires du Sagona, devant les menaces de procès de ceux à qui ils avaient promis du charbon, ont consenti, en recignant, à en apporter environ 300 tonneaux. Il ne faut pas leur en vouloir.

On nous affirme que tout le charbon du Sagona n'a pu être placé et certaines personnes grincheuses n'ont pas manqué d'en conclure qu'il n'y avait pas pénurie de ce combustible.

Nous répondrons à ces grincheux que si le charbon du Sagona n'a pas été tout vendu, cela n'a rien de surprenant.

Nous sommes en fin Janvier et il y a surtout pénurie d'argent et de crédit. Voilà la principale cause pour laquelle ce charbon n'a pas été tout vendu. Pas d'argent, pas de suisse! Pas de crédit, pas de charbon! Et allez donc demandez du crédit à Crosby?

Quand la Morue Française faisait venir du charbon, elle n'en était jamais embarrassée.

En contact journalier avec tous les commerçants, tous les ouvriers, tous les pêcheurs, tous les employés on s'adressait à elle avec confiance.

Tel qui était fourni demandait en char-

bon, on lui en donnait. Cet autre qui ne pouvait payer que dans 15 jours, un mois, deux mois, on lui faisait crédit, on lui facilitait l'existence.

Il n'en va pas de même à présent. Miller et Crosby ne font pas de crédit. Ils ne connaissent que l'argent comptant.

Il n'est donc pas étonnant qu'ils ne puissent vendre tout leur charbon.

Voilà les services que rendait le vapeur postal St-Pierre Miquelon à la Colonie. Que nos adversaires nous prouvent la contraire.

Nous les en défiions!

LA LÉGION D'HONNEUR

Le dernier sous ordre qu'on a bombardé administrateur de nos îles, est décoré de l'ordre national de la Légion d'Honneur autrefois dénommée l'"Etoile des braves".

Et ça n'a pas dû lui coûter cher, car il est prodigue, il prétend en être marchand, comme bien d'autres choses mais il la vend pour cinq sous, pour trois sous, pour un sou "Cinq centimes" comme dirait le commis voyageur en cosmétique qu'il a récemment proposé comme nous le disions dernièrement "c'est pour rien, il y en a pour tout le monde".

Car il y en a pour Monsieur Emile Gloanec. Qui l'eût dit qui l'eût cru: donc il y en a pour tout le monde!

Qu'a fait en effet M Emile Gloanec: qu'a-t-il fait: Où sont ses titres? En vertu de quels faits connus de tous, ceux qui ne sont pas décorés se diront ils en voyant fleurir l'étoile des braves à la boutonnière du subtil Gloanec (25frs de surtaxe à la patente). "Evidemment nous n'en sommes pas aussi dignes que lui".

Ca pourrait plutôt faire éclore sur bien des lèvres le refrain, connu du vieux temps de Wilson et de Panama.

Qu'j'aime à voir un vieux militaire
Paré du ruban si flatteur

Quand j'veo mon chien d'propriétaire
Qui s'mèle aussi de la porter
Il l'a volée la chose est claire
(En chœur) Où diable peut-il l'avoir gagné
Où diable peut-il l'avoir gagné

Tandis que maintenant il y en a pour les froussards de la politique, pour les ratés en tous genres, n'en déplaise à ceux qui ne l'ont pas volée et qui ont fait quelque chose pour l'avoir.

Tant pis pour le docteur Dupuy par exemple qui, blanchi sous le harnais d'une profession, dont le dévouement est le pain quotidien a dépensé 25 ans de sa vie au service des pauvres et des malheureux de toutes



les conditions

Non ! vous jetez la Légion comme une réplique ou encore comme un navire échoué jette du lest pour sauver sa coque et son équipage.

Vous vous sentez fichus, vous et vos amis; et vous pensez arracher la considération en couvrant le compagnon Gloanec du même ruban rouge que le néfaste et incapable Longue : Vous pensez que le Dr Dupuy n'y perdra rien et qu'on vous trouvera d'autant mieux décoré, vous même dont nul n'a pu deviner les actes de bravoure.

Qui se ressemble.... se décore : les décorés qui se sentent déconsidérés proposent donc l'avilissement de la décoration : le crédule corbeau Marchand propose le renard impertinent de Longue, du fond de son puits, Marchand devenu bœuf espère-t-il faire revenir vers lui le renard Longue, qui, s'il a pu le décider à s'y soustraire, est absolument incapable et se fiche pas mal de l'en tirer. Pour moi j'ai certaine affaire qui ne me permet pas d'arrêter en chemin !

D'ailleurs la proposition Gloanec ne peut servir que pour faire ressortir que les autres propositions sont moins stupides : après tout, ce ne sont que des propositions : on n'a pas toujours un pavé à jeter à un contradicteur gênant : un cartel, ça ne se fait plus ; il reste la proposition de décorer une non-valeur.

Seulement on peut vous répondre que c'est aller si loin qu'alors il devient obligatoire de proposer la population toute entière de cette colonie et même celle de Charenton, pour recevoir, la bâille aux pieds, la lanterne à la main, avec des gestes largement appropriés, une étoile assez ternie pour n'être plus déplacée sur des poitrines, que des actes de bravoure n'ont jamais désignés à l'attention de personne.

C'est lui qui le disait d'ailleurs : "tous ces grands gérants sont si bêtes, ils ne savent rien, ce sont des ignares" Il paraît que c'est à M Grandais que ce discours s'adressait : Et alors, avez-vous l'intention de blesser ceux que n'arrivent pas à blesser M Gloanec par de si ineptes injures. Voulez-vous paraître adopter ses jalousies ? Ce n'est pas ainsi que vous justifierez la Légion sur sa poitrine où elle est d'autant plus déplacée qu'une non valeur n'a aucun bravoure ni aucun mérite à se déconsidérer elle-même en affirmant que la valeur n'existe pas où elle se trouve réellement. Si tout le monde était bête et poltron, quelle bravoure et quelle supériorité cela donnerait-il à M Gloanec ? Nous avouons ne pouvoir pas le découvrir

Après le pavé du désespoir lancé à la Vigie que vous avez cru brûlée, ne croyez

pas que vos décorations de sauvetage prendront ici

Travaillez pour la paix, avec les travailleurs, en laissant les fricoteurs à leurs fricots. Et puis que vous ne savez pas qui décore, ne salissez pas votre décoration et celles que d'autres ont reçues à juste titre par des propositions qu'on ne vous inspire pas dans votre véritable intérêt ni dans celui de ceux qu'on vous signale

Ne proposez pas M Gloanec, non, ce serait méchant : vous nous forcez à publier son portrait ; ne proposez pas M Longue : on ne demande pas un prix de vertu ni de courage, que diable, pour un mouchard reconnaît et justement détesté. Pas de si chards, lisez les journaux ; les fiches ont fait leurs temps on ne décore pas ceux qui ont profession de vous mettre dedans

QUE D'ESPRIT

Madame X.... fait du shopping.

Dans un magasin bien connu, elle minaudait à la caissière : Eh bien madame ! l'incendie d'hier a brûlé l'imprimerie de la Vigie, Quel malheur ! Quel malheur !

Se retournant vers tou-tou, le chien indispensable de ce genre de dames, lequel accompagne sa maîtresse : C'est un malheur que la Vigie ait brûlé n'est-ce pas tou-tou ?

Toutou pour toute réponse, lève la patte et.... s'oublie sur la robe de sa maîtresse.

Oh le vilain mal élevé !

Pas plus mal élevé que vous Madame ! Son besoin est naturel, il le satisfait !

Mais vous, vous éprouvez le besoin de vous moquer du malheur des autres

Que d'esprit grand Dieu, que d'esprit ! !

QUESTIONS.

Pourquoi l'arrêté local accordant un brevet de francisation au vapeur Sagona, n'a-t-il pas paru au journal officiel, ainsi que cela s'est toujours fait jusqu'à présent ?

Pourquoi l'Administration n'a-t-elle pas encore exigé du Sagona que ce navire, pour se conformer aux clauses de son contrat, soit muni d'une cinquième embarcation, d'autant plus que les 4 qu'il possède sont notoirement insuffisantes pour porter en plein mer, 60 passagers plus l'équipage ?

Pourquoi n'exige-t-on pas que la salle à manger du Sagona puisse recevoir 28 passagers à table, conformément au contrat,

alors qu'il n'y a place que pour 24 personnes ? S'il n'y a pas de place, il est facile d'en faire en supprimant le fameux *salon bleu et or et le piano* qui ne doit pas servir souvent et qu'il est absolument ridicule d'avoir dans un si petit navire !

Pourquoi l'Administration n'a-t-elle pas encore fait aménager dans le bâtiment de la douane le local prévu à l'article 18 du contrat ? On sait que ce local, destiné à recevoir les marchandises pouvant être détériorées au moment des grands froids, doit être chauffé et éclairé.

Cette disposition est utile étant donné que le Sagona est appelé très souvent à débarquer des marchandises la nuit, dont l'enlèvement immédiat est impossible.

Pourquoi donc, nous le répétons, l'Administration n'a-t-elle pas encore fait préparer ces appartements ?

QUEL TOUPET

Le 1er Novembre le Sagona arrivait avec la malle, les passagers, les colis et un chargement de marchandises pour St-Pierre

Ce jour-là étant férié, le Sagona, violant son contrat, part pour Grand Bank et Fortune et ne revient à St-Pierre que le lendemain dans la journée, pour débarquer ses marchandises.

La Vigie a signalé cet abus, dont les commerçants ont souffert.

Il paraît que le Ministre avait été informé de cela par câble et que le lendemain 2 Novembre M Marchand recevait une dépêche lui demandant des explications.

Nous mettons nos lecteurs au défi de deviner la réponse de l'Administrateur : La voici :

M Le Ministre, c'est faux, le Sagona quand il est parti pour Grand' Bank, n'avait plus à bord qu'une caisse de 12 volailles

Où avez-vous pris ce renseignement M. Marchand ? Il est absolument faux, et vous le savez bien.

Si c'est M Miller qui vous l'a donné, il vous a trompé.

Si c'est vous qui l'avez transmis de votre propre autorité, pour excuser les entrepreneurs, c'est vous qui avez menti.

Nous vous défions à notre tour de nous démentir

Vercin